



Que mettons-nous en évidence dans ce recueil ?

BV2i intègre des pratiques qui limitent la récidive des personnes sous main de justice en améliorant leur accès à un emploi valorisant :

- Formation professionnelle dans des domaines tels que la restauration, la céramique, l'agriculture et la métallurgie,
- Développement de compétences non techniques nécessaire pour travailler mais aussi pour trouver un emploi (communication, régulation émotionnelle et travail d'équipe...),
- Soutien à l'intégration sur le marché du travail et suivi dans le premier emploi,
- Accès à la opportunités de formation opportunités et un accompagnement personnalisé,
- Pratiques de recrutement inclusives qui réduisent la stigmatisation et favorisent la diversité,
- Orientation professionnelle et promotion du désir de travailler.

Télécharger le
compendium



<https://bv2i.eu>



Fondé sur des normes internationales telles que les règles Nelson Mandela pour le traitement des détenus, ce recueil souligne l'importance de l'éducation, de la formation professionnelle et des pratiques d'emploi inclusives en tant que piliers essentiels de la réinsertion. L'emploi n'est pas seulement un moyen d'accéder à la stabilité financière, c'est aussi un outil puissant pour réduire la récidive et favoriser la réinsertion sociale !



Mettre en évidence et influencer

Ce recueil est plus qu'un guide, c'est un appel à l'action. En investissant dans l'intégration professionnelle, nous investissons dans des sociétés plus sûres et plus justes.

Pour amplifier son impact, le recueil est diffusé à l'administration pénitentiaire, aux entités responsables de l'insertion professionnelle des personnes détenues et aux différentes catégories d'organismes qui interviennent en détention, pour inspirer de nouvelles initiatives. Nous espérons qu'il motivera à adopter et à adapter ces pratiques, parce que tout le monde mérite une seconde chance.

